



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Management du logement social

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---

# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Management du logement social

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004722

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Institut universitaire de technologie à Metz
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Metz
- Secteur professionnel demandé : SP5-Echange et gestion

## Présentation de la spécialité

La licence a ouvert en 2007, est portée par l'institut universitaire de technologie de Metz et est localisée dans cette ville. Elle forme des professionnels de la gestion du logement social en apportant des compétences en droit, gestion, dans les techniques du bâtiment. Deux types de débouchés sont concernés : la gestion locative et la gestion du patrimoine. Les métiers visés sont ceux de responsable de secteur, d'antenne, d'agence, de gestionnaire de proximité, de gestionnaire locatif, de responsable de maintenance. Elle est ouverte en alternance et compte des inscrits en contrat de professionnalisation et en formation continue.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation répond aux besoins du secteur de l'immobilier social. Concernant l'insertion professionnelle, il est regretté l'absence d'enquête nationale mais les enquêtes de suivi propre de la formation se caractérisent par de bons résultats pour les diplômés des années 2008 à 2010. Les taux d'emploi sont élevés, il existe très peu de poursuites d'études et l'insertion se fait dans les métiers visés. Les résultats affichés sont établis sur la base des taux de répondants élevés mais la méthodologie utilisée pour conduire les enquêtes n'est pas explicitée.

De plus, les calculs portent sur la base d'un nombre limité de diplômés : les effectifs de la licence se sont réduits sur les dernières années. Le nombre d'inscrits est passé de 13 en 2008 à 8, du fait notamment de la diminution drastique après l'année de mise en place du public en formation continue, qui n'a pu être compensée par l'accroissement des contrats de professionnalisation.

L'impact de la crise économique semble ainsi se faire sentir malgré les efforts consentis par la formation pour s'adapter aux besoins professionnels et le partenariat conventionné de la formation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Metz. Les liens avec les milieux professionnels et les entreprises du logement social sont nombreux mais ne semblent pas suffisants pour garantir des flux d'inscrits suffisants en contrat de professionnalisation.

La réussite aux examens est par ailleurs très satisfaisante mais la formation ne compte dans ses rangs que très peu d'étudiants issus directement de L2. Les inscrits proviennent cependant en proportion non négligeable de cursus de type « Master » et de validation des acquis professionnels.

La pédagogie est adaptée aux besoins de la professionnalisation par la progressivité des apprentissages et des contenus. La présence des enseignants de l'université est cependant très nettement insuffisante tant dans les volumes d'enseignement que dans leur nature même, ce qui fait perdre à la formation de son caractère universitaire. Le pilotage de la formation n'est d'ailleurs pas assuré par un responsable spécialiste du domaine de formation.

- Points forts :
  - Une formation en alternance répondant aux attentes de la profession.
  - Les résultats satisfaisants des enquêtes de suivi propre sur l'insertion professionnelle.
  - La pédagogie adaptée aux besoins de la professionnalisation.
  - Les bons taux de réussite.
  
- Points faibles :
  - La baisse des effectifs et la faiblesse du nombre d'inscrits.
  - La présence universitaire insuffisante dans les enseignements.
  - Le pilotage universitaire insuffisamment affirmé.
  - L'information incomplète sur l'insertion professionnelle.

## Recommandations pour l'établissement

La nouvelle convention avec la CCI qui, lors de l'élaboration du dossier était en cours de validation, serait à fournir. On devrait veiller à renforcer la présence des universitaires dans la formation pour la doter d'un plus large adossement à des compétences universitaires qui complète utilement les apports des professionnels et des partenaires de la chambre de commerce. Il serait utile à cet égard que le responsable de formation soit spécialiste du domaine de formation et soit fortement présent dans les enseignements.

Le conseil de perfectionnement pourrait par ailleurs élaborer une stratégie de développement des partenariats formalisés avec les organisations du secteur et la région pour assurer un développement du nombre de contrats de professionnalisation et des inscrits en formation continue.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2008/2009	2009/2010	2010/2011
Nombre d'inscrits	8	8	8
Taux de réussite	100	100	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	25	25	12
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	0	12	0
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	62	62	75
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en formation continue	50	25	12
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	50	75	88
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	55	55	55
ENQUETES NATIONALES			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Taux de répondants à l'enquête	77	75	87
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	100	83	86
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	0	0	14
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	17	0

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.  
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement

# EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt

## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

### **Spécialité : Management du logement social**

Dénomination nationale : SP5-Management des organisations

Demande n° S3LP130004722

---

Les recommandations découlent pour une large part du changement de situation de cette licence professionnelle qui était cohabilitée avec l'université d'Auvergne de Clermont-Ferrand et qui à l'avenir sera portée uniquement par l'Université de Lorraine.

#### Part des universitaires :

Le retrait de Clermont-Ferrand implique une réorganisation, déjà entamée, de l'équipe pédagogique. Elle se poursuivra de façon à augmenter la part des enseignements assurés par des universitaires, en particulier de l'Université de Lorraine.

#### Management de la formation :

Le passage d'une co-habilitation à une habilitation simple s'est avéré complexe à réaliser. C'est pourquoi a été privilégié dans un premier temps le choix de responsables ayant une grosse expérience des Licences Professionnelles, sachant qu'ils travaillent étroitement avec les représentants de la Chambre du Commerce et de l'Industrie spécialistes du domaine. Mais cette situation n'a pas vocation à perdurer et devrait évoluer pendant le prochain contrat.

#### Convention et partenariats formalisés :

La convention avec la CCI de Moselle a été signée le 1<sup>er</sup> décembre 2012. Jusqu'à aujourd'hui, c'est la CCI qui assurait le lien avec les grands opérateurs du logement social (c'est son rôle normal de les représenter) ; néanmoins, il serait effectivement intéressant de mieux formaliser les partenariats déjà existants, mais aussi d'en développer d'autres, notamment extérieurs à la Moselle. Des démarches en ce sens seront entreprises dans les prochains mois.

#### Développement du nombre d'inscrits :

Une communication avec des moyens accrus a été mise en place d'une part vers les bailleurs sociaux du Grand-Est et d'autre part vers les étudiants notamment susceptibles d'intégrer cette formation.